



McGill

RL# 17008A-170308

Poste de professeur menant à la permanence

Rang ouvert (professeur adjoint ou agrégé)

Programme des chaires de recherche du Canada en épidémiologie des soins de première ligne et de la santé des populations

Chaire de niveau 1 ou 2, en fonction du rang professoral et de l'admissibilité

Faculté: Faculté de médecine

Département/École: Département de médecine de famille

Le programme des chaires de recherche du Canada est ouvert aux candidatures internes qui occupent déjà un poste de professeur permanent ou menant à la permanence à l'Université McGill.

Description de poste

Le Département de médecine de famille de l'Université McGill est soucieux de promouvoir la discipline de la médecine de famille et les soins de première ligne en général dans la sphère universitaire. En conjonction avec son nouveau programme de doctorat (Ph.D.) en médecine de famille et soins de première ligne, le Département sollicite des candidatures pour un poste de professeur adjoint ou agrégé menant à la permanence. Au sein de la Faculté de médecine de l'Université McGill, le Département de médecine de famille est une unité d'enseignement dynamique offrant de nombreux programmes de formation clinique. La personne retenue intégrera une équipe comptant plus d'une vingtaine de chercheurs et cliniciens chercheurs en médecine de famille et en soins de première ligne. Les recherches en cours au Département touchent de nombreux domaines, dont les services et les politiques de santé, l'application des connaissances, la santé publique, la pédagogie médicale, la médecine personnalisée, la santé mondiale, santé autochtone, les technologies de l'information (y compris l'intelligence artificielle), la recherche qualitative en santé, ainsi que les soins cliniques, ce qui comprend l'amélioration de la qualité et la biostatistique en soins de première ligne. Chef de file en matière de méthodes de recherche participative et de méthodes mixtes, le Département a établi son leadership à l'échelle nationale et internationale et a développé de nombreuses collaborations avec d'autres départements et facultés. Ses neuf sites d'enseignement en milieu rural et urbain comptant plus de 130 000 patients inscrits permettent de jeter des ponts entre la recherche, l'enseignement, l'érudition et la pratique clinique.

La candidature retenue qui répond aux conditions d'admissibilité du programme des chaires de recherche du Canada (CRC) peut être soutenue par l'Université pour une titularisation à une chaire de niveau 1 ou 2 dans un domaine de recherche en épidémiologie des soins de première ligne et de la santé des

populations, ce qui lui permettra de consacrer un temps dédié à des travaux de recherche dans le cadre de sa charge professorale à temps plein.

Les candidatures à une chaire de niveau 1 doivent être des professeurs titulaires ou des professeurs agrégés dont on s'attend à ce qu'ils deviennent des professeurs titulaires dans l'année ou dans les deux ans suivant la mise en candidature. Autrement, s'ils sont issus d'un autre secteur que le secteur universitaire, les personnes candidates doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommées à ces niveaux.

Les candidatures à une chaire de niveau 2 doivent être de nouveaux chercheurs. D'ailleurs, ces personnes intéressées doivent minimalement être professeurs adjoints ou professeurs agrégés ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommées à ces niveaux. Les personnes candidates qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans auparavant et qui ont dû interrompre leur carrière de façon légitime (par exemple, congé de maternité ou parental, congé de maladie prolongé, formation clinique, et soins à un membre de la famille) seront prises en considération en utilisant le [processus de justification de la chaire de niveau 2](#).

Les conditions d'admissibilité pour le programme des CRC peuvent être consultées au http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#5

Le Département de médecine de famille est fier d'offrir un milieu de travail respectueux, multidisciplinaire et inclusif dans ses multiples domaines d'activité et d'accueillir un effectif étudiant diversifié. L'Université McGill se classe invariablement parmi les 20 meilleures universités publiques au monde et les 3 meilleures au Canada. Elle est située à Montréal, au Québec (<http://www.montrealinternational.com/>), une ville multiethnique à la vie culturelle dynamique qui a été nommée à plusieurs reprises meilleure ville étudiante en Amérique du Nord. Montréal est une ville sécuritaire où le logement est abordable et la qualité de vie, exceptionnelle.

Tâches principales

- Les intérêts de recherche des candidats doivent être axés sur l'épidémiologie des soins de première ligne et de la santé des populations, avec un regard particulier sur l'engagement communautaire.
- La personne retenue doit veiller à ce que ses recherches soient pertinentes sur le plan clinique et appuient les activités d'érudition des cliniciens enseignants, des étudiants et des résidents.
- Le ou la titulaire du poste doit avoir un parcours et des réalisations susceptibles de lui valoir une reconnaissance internationale dans son domaine de recherche dans les cinq à dix prochaines années.
- Le ou la titulaire devra mener un programme de recherche dynamique tout en participant aux activités d'enseignement et de supervision auprès de l'effectif étudiant diversifié des programmes départementaux d'études supérieures.
- La personne choisie devra participer activement à tous les aspects de la mission universitaire de McGill (enseignement, supervision d'étudiants aux cycles supérieurs, mentorat et participation à des comités académiques et administratifs).

Qualifications et formation exigées

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat (Ph. D.). Les candidats ayant un dossier de publication substantiel et pouvant démontrer leur potentiel de développer un programme de recherche important en soins de première ligne auront priorité. La capacité à communiquer en français sera considérée comme un avantage important.

La personne choisie devra avoir une feuille de route exceptionnelle en recherche/activités d'érudition, comme l'attestent la qualité de ses publications dans des revues scientifiques de renommée internationale dans un domaine pertinent, ainsi que ses communications données lors de conférences importantes et l'appui obtenu de répondants de calibre international.

Selon leur stade de carrière, les candidats doivent donner des preuves de la qualité de leur enseignement, de leur pédagogie inclusive et de leurs activités de supervision d'étudiants d'horizons divers.

Un engagement – ou une expérience, selon les circonstances – en matière d'équité, de diversité et d'inclusivité est préférable.

Les personnes candidates qui ne satisfont pas nécessairement aux critères d'admissibilité du programme des CRC de niveau 1 et 2 sont néanmoins invitées à présenter leur dossier de mise en candidature.

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOI

Catégorie de l'emploi :	Poste menant à la permanence
Rang :	Professeur adjoint ou professeur agrégé
Statut professionnel :	Temps plein
Salaire :	La rémunération salariale sera établie en fonction des qualifications et de l'expérience.
Date limite pour les mises en candidature :	Veillez soumettre votre candidature dans les 30 jours suivant la publication de cette annonce.

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature en ligne à <http://www.mcgill.ca/medicine-academic/positionsavailable>

Il faut inclure au dossier les documents justificatifs suivants :

1. Un document PDF constitué des pièces suivantes :

- Lettre de présentation
- Sommaire d'une page présentant les points saillants du curriculum vitæ et de la vision de recherche
- Curriculum vitæ complet (comprenant un énoncé sur (i) trois contributions importantes et (ii) les activités de leadership).

2. Un document PDF constitué des pièces suivantes :

- Énoncé complet de vision et de recherche (2 pages)
- Énoncé en matière d'enseignement (2 pages)
- Énoncé sur l'équité, la diversité et l'inclusivité touchant à l'un ou plusieurs des domaines suivants : programme d'études, recherche, enseignement, service (½ page)

3. Le nom et les coordonnées de trois personnes prêtes à fournir des références. *Pour les candidatures de niveau 2 au rang de professeur adjoint qui ont obtenu leur doctorat depuis trois ou moins, l'une des trois références doit être le directeur ou la directrice de thèse de doctorat.*

Pour les candidatures internes seulement : Les documents justificatifs doivent comprendre un curriculum vitæ à jour et une lettre faisant état de l'expérience de la personne candidate dont le contenu correspond au domaine particulier de la chaire.

ENGAGEMENT EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ ET DE DIVERSITÉ

L'Université McGill recrute en fonction du mérite et s'engage fermement à respecter les principes d'équité et de diversité au sein de sa communauté. Nous accueillons favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et de minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes handicapées, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation et identité sexuelles, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés.

McGill reconnaît en outre et considère à juste titre l'incidence de congés (comme les congés liés à des soins apportés à un membre de la famille ou liés à des problèmes de santé) qui auraient pu causer des interruptions ou des ralentissements de carrière. Nous encourageons les personnes candidates à nous informer de tout congé qui aurait eu un effet sur leur productivité, et conséquemment sur leur cheminement de carrière. Cette information sera prise en considération afin d'assurer une évaluation équitable du dossier de candidature.

L'Université McGill met en œuvre un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. L'établissement cherche également à assurer le traitement équitable et la pleine intégration des personnes handicapées en déployant tous les efforts nécessaires pour mettre en œuvre les principes de design universel

de manière transversale, parmi tous les aspects de la communauté de McGill, et à l'aide des [politiques et des procédures sur les mesures d'adaptation en milieu de travail](#). Les personnes handicapées qui pourraient avoir besoin d'accommodements à n'importe quelle étape du processus de candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec la professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe (équité et priorités académiques) par [courriel](#) ou par téléphone au 514-398-1660.

Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler ; veuillez noter que, conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.

02-11-2018 [Date d'affichage]